

Justificatif généré le 12/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

12/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=286857>

N° d'annonce :

600807

LE DAMIER GOURMAND

SARL à associé unique au capital de 7 622,45 €

Siège social : 405, rue de Vaugirard 75015 PARIS

421 952 904 RCS PARIS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 avril 2022 il a été décidé de transformer ladite société en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE à associé unique sans création d'un être moral nouveau, à compter du même jour.

Il n'a pas été apporté de modification, à la dénomination sociale, au siège social ni à la durée ; le capital social reste fixé à 7 622,45 €. Seul l'objet social de la société a été modifié et sera désormais rédigé comme suit : exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide, Sandwicherie, glacier, salon de thé.... L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Monsieur Ludovic RUET domicilié 75, rue des Coquette – 94800 Villejuif a été nommé en qualité de Président

Cession d'actions, admission aux assemblées, droit de vote : conformément aux dispositions statutaires.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Pour avis, Le Président.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeG1UVHD9



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG1UVHD9>